## Concours de pêche organisé par l'Union Grayloise des Pêcheurs de Concours le 29 mai 2022 sur les quais de Gray

## Règlement FFPS:

- 7h30 : accueil

- 8h15: tirage au sort



- inscription : 30 €uros par équipes, moins de 18 : 20€

- redistribution des 2 tiers des inscriptions au 1<sup>er</sup> tiers des pêcheurs

- pêche à l'américaine de 10h00 à 16h00

- de 10h00 à 12h00 à 2 pêcheurs

- de 12h00 à 14h00 à 1 pêcheur en alternance

- de 14h00 à 16h00 à 2 pêcheurs

- canne: 13 mètres

- moulinet et quiver autorisés

- amorce : 20 litres tout confondu

- esches : 1 litre et demi \_\_ fouillis interdit

- classement au poids uniquement

- classement par secteurs alternés

- bourriche obligatoire

Inscriptions avant le 27 mai 2022, aucune inscription sur place.

Mr Casella : 06-08-02-97-79 Mr Williams : 06-87-66-72-69



DES PECHEURS DE CONCOURS

**BUVETTE - TOMBOLA** 

Parcours de remplacement : Mantoche prévoir chariot

L'UGPC décline toutes responsabilités en cas d'accident avant, pendant et après le concours

Imprimer par nos soins